

FONDATION ACTION ENFANCE

Siège social : 4 Rue du Texel
75014 PARIS
SIREN : 428 433 668

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

FONDATION ACTION ENFANCE

Siège social : 4 Rue du Texel
75014 PARIS

SIREN : 428 433 668

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux membres du Conseil d'administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Action Enfance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de réglementation » de l'annexe qui expose les changements de comptabilisation et de présentation relatifs à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié :

- La présentation d'ensemble des comptes annuels notamment pour ce qui concerne l'exhaustivité de la compilation des comptabilités autonomes des établissements pour l'élaboration des comptes annuels ;
- Les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans les notes de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

Le Commissaire aux Comptes

Léo Jégard & Associés

Représenté par,

Thibault DAVID

Associé

1. BILAN

ACTIF

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	
Frais d'établissement (I)	724 088	567 394	156 694	20 205
Actif immobilisé (II)				
Immobilisation incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 317 384	1 231 384	86 000	94 536
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrain	20 537 581	0	20 537 581	17 940 811
Constructions	71 047 113	24 154 982	46 892 131	33 841 518
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 570 892	1 208 868	362 024	283 630
Autres immobilisations corporelles	47 821 228	23 426 010	24 395 218	17 193 230
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	23 530 183		23 530 183	21 990 772
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés	4 464 952	0	4 464 952	3 820 931
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	3 530 214	114 939	3 415 275	3 427 917
Prêts		0	0	0
Autres immobilisations financières	189 047	0	189 047	154 382
TOTAL II	174 008 593	50 136 183	123 872 410	98 747 726
Actif circulant (III)		0	0	0
Stocks et en cours	0	0	0	112 577
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 521 829	25 550	9 496 279	13 632 842
Créances reçues par legs ou donations	1 898 620	0	1 898 620	2 150 889
Autres créances	7 133 076	0	7 133 076	3 550 128
Charges constatées d'avance	408 169	0	408 169	321 807
Valeurs mobilières de placement	10 884 846	0	10 884 846	15 797 254
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 248 760	0	2 248 760	5 414 666
		0	0	0
TOTAL III	32 095 301	25 550	32 069 751	40 980 164
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	206 827 982	50 729 127	156 098 855	139 748 095

PASSIF

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	25 995 676	25 995 676
Fonds propres complémentaires	0	0
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires	0	0
Fonds propres complémentaires	0	0
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves pour projet de l'entité	8 908 644	8 869 272
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>4 655 438</i>	<i>4 616 067</i>
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	39 197 448	38 965 542
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>1 945 282</i>	<i>-94 438</i>
<i>dont charges des activités SMS de prise en compte différée</i>	<i>-5 018 498</i>	<i>-4 905 151</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	1 526 073	271 278
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>1 618 001</i>	<i>1 924 900</i>
Situation nette (sous total)	75 627 841	74 101 769
Fonds propres consommables	0	0
Subventions d'investissement	3 992 784	4 043 230
Provisions réglementées	0	0
TOTAL I	79 620 625	78 144 999
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 796 982	5 306 864
Fonds dédiés	2 129 905	1 501 713
TOTAL II	7 926 886	6 808 577
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 256 630	1 192 465
Provisions pour charges	2 202 858	2 299 788
TOTAL III	3 459 488	3 492 253
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	49 804 521	37 862 644
Emprunts et dettes financières diverses	19 875	19 875
Instruments financiers à terme	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 837 946	1 391 966
Dettes des legs ou donations	566 591	664 956
Dettes fiscales et sociales	11 156 538	8 960 394
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	978 421	1 261 393
Autres dettes	723 060	1 136 314
Produits constatés d'avance	4 904	4 725
TOTAL IV	65 091 856	51 302 266
Écart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	156 098 855	139 748 095

2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDE

PRODUITS	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Ventes de prestation de service	2 474	5 275
<i>dont parrainages</i>		
<i>dont ventes de prestations de service relatives aux activités sociales et médico-sociales,</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	76 274 851	70 447 847
<i>dont des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales,</i>	76 074 902	70 443 598
Versements des fondateurs ou conso de la dot consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	5 196 436	4 689 801
<i>Mécénats</i>	507 145	347 790
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	5 962 781	5 138 574
Contributions financières	295 101	454 453
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	989 145	55 040
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	145 566	
Utilisations des fonds dédiés	99 782	61 519
Autres produits	385 263	788 557
TOTAL I	89 858 543	81 988 856
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	20 702 915	18 945 643
Aides financières	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	5 161 963	4 894 032
Salaires	38 350 773	36 103 199
Cotisations sociales	16 218 711	14 856 502
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 029 422	5 410 057
Dotations aux provisions	451 600	0
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	142 440	
Report en fonds dédiés	727 973	726 321
Autres Charges	987 003	922 464
TOTAL II	87 772 801	81 858 217
1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 085 742	130 639

PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	472 205	
Autres intérêts et produits assimilés	84 862	875 388
Reprises sur dépréciations et provisions	0	0
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL III	557 067	875 388
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	114 939	
Intérêts et charges assimilées	1 001 797	812 940
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	1 116 736	812 940
2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-559 669	62 447
3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	1 526 073	193 086
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels	0	1 378 048
TOTAL V	0	1 378 048
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles	0	1 299 856
TOTAL VI	0	1 299 856
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0	78 192
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
Total des produits (I+III+V)	90 415 610	84 242 291
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	88 889 537	83 971 013
EXCEDENT OU DEFICIT	1 526 073	271 278
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 618 001	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	448 364	287 192
Prestations en nature	3 350	7 620
Bénévolat		
TOTAL	451 714	294 812
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	448 364	287 192
Prestations	3 350	7 620
Personnel bénévole		
TOTAL	451 714	294 812

3. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

3.1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

PREAMBULE

Les annexes aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont présentées ci-après. Ces comptes annuels sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan 156 098 855 €
- Total du compte de résultat (charges) 88 889 537 €
- Résultat de l'exercice (excédent) 1 526 073 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Fondation.

3.1.1 PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

3.1.1.1.1 PLUSIEURS EVENEMENTS SONT A NOTER SUR L'ANNEE 2025 :

- La Fondation lauréate de l'appel à projet du département de la Côte d'Or pour la construction de 2 villages d'enfants (2*48 places)
- Ouverture à l'été 2025 du village de Chateaubriant en Loire-Atlantique avec l'accueil de 30 enfants et du village de Pleyben dans le Finistère avec l'accueil de 30 enfants dans des maisons louées en attendant la construction du village définitif prévue pour l'été 2027.
- Acquisition des fonciers du futurs village de La Genetouze en Vendée et edes deux villages du Jura situés à Lons Le Saunier et Chaussin.
- Démarrage de la construction des deux villages de Vendée à Sèvremont et à la Génétouze pour un emménagement prévu respectivement à l'été 2026 et au 1^{er} trimestre 2027.
- Livraison de plusieurs chantiers de construction ou réhabilitation :
 - o Seine et Marne : livraison du bâtiment administratif du village de La Boissierelle
 - o Indre et Loire : livraison des maisons du village de Chinon et ouverture de 6 places
 - o Loiret : livraison du village de Tigy
- Signature de deux emprunts, l'un de 12 M€ pour la construction des villages de Pleyben et Treffiat dans le Finistère et l'autre de 5,6 M€ pour la réhabilitation du village de Villabé dans l'Essonne
- Création de l'association Action Enfance Formation pour renforcer et développer la formation des Educateurs

3.1.1.1.2 RESULTAT COMPTABLE :

Le résultat comptable 2025 de la Fondation est un excédent de 1 526 K€, en hausse de 1 255 K€ par rapport au résultat 2024 dont :

- Un excédent comptable de 1 618 K€ sur les établissements (gestion contrôlée) en baisse de 307 K€ principalement expliquée par :
 - o Une reprise de résultats nets/réserves/amortissements différés nets en baisse de 488 K€ vs. 2024
 - o Une dotation à la provision pour congés payés en hausse de 297 K€ en lien avec l'ouverture des nouveaux villages de Loire-Atlantique, du Finistère et du Loiret (+239 K€)
 - o Ces Impacts à la baisse sont en partie compensés par un excédent net global sur les établissements en hausse de 478 K€ (à 1 522 K€)
- Un déficit comptable de 92 K€ sur fonds propres (gestion libre) en amélioration de 1 562 K€, principalement sur le siège (+1 863 K€) avec la hausse des frais de siège et une reprise nette de provisions à hauteur de 479 K€ versus une dotation en 2024 de 858 K€, soit un delta de 1 284 K€.

3.1.1.1.3 RESULTAT EFFECTIF GLOBAL :

RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT COMPTABLE	1 526 073	271 278
Reprise du résultat antérieur	-398 439	-1 000 493
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	1 127 634	-729 215
Dont résultat effectif sous gestion propre	-91 929	-1 653 622
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	1 219 563	924 407

3.1.2 DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL DE LA FONDATION

La Fondation ACTION ENFANCE a pour mission d'accueillir, protéger et éduquer des jeunes en danger, de l'enfance à la vie adulte. Elle leur offre un cadre stable, éducatif et protecteur, favorisant le maintien des liens fraternels dans le respect de leur histoire familiale, pour se construire et devenir des adultes autonomes et responsables, capables de trouver leur place dans la société.

La Fondation s'appuie sur 5 principes d'action :

- Un accueil de type familial : en partageant le quotidien, en offrant un cadre de vie de qualité et à taille humaine, en favorisant une relation éducative permanente et privilégiées et en accueillant ensemble des frères et sœurs ;
- Une réponse, dans la durée, aux besoins des enfants et des jeunes ;
- Une prise en charge par des équipes éducatives de professionnels engagés ;
- Un accueil dans des établissements ouverts sur leur environnement ;
- Un accueil agissant dans le cadre institutionnel.

La Fondation bénéficie de la générosité du public qui, en complément des budgets de fonctionnement des établissements pris en charge par les Conseils départementaux partenaires, lui permet de financer :

- L'acquisition des terrains
- L'avance de trésorerie nécessaire à la construction ou la rénovation de ses structures d'accueil afin de fournir aux enfants un cadre de vie de qualité ;
- Des activités culturelles, sportives ou de loisir, des prises en charge médicales et, plus généralement, des actions non financées par les Conseils Départementaux.
- Ses actions sociales à travers le service « Action + » et Agile.
- La formation en interne de ses équipes éducatives à la spécificité du mode d'accueil de type familial
- Ses activités à l'étranger
- Les actions nécessaires à son fonctionnement et à la professionnalisation de la prise en charge éducative.

Au 31/12/2025, la Fondation accueille les enfants au sein de 19 villages d'enfants et d'adolescents. La capacité d'accueil autorisée est de 1 224 places tout dispositif d'accueil confondu au 31/12/2025.

3.1.3.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- Du règlement ANC n° 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- De la nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, dit M22bis ;
- Des règlements ANC n°2022-06 relatif au plan comptable général et 2023-03 applicable aux personnes morales de droit privé à but non lucratif qui viennent moderniser les états financiers et modifier le plan de comptes applicable à compter du 1^{er} janvier 2025.

Contributions volontaires en nature

La Fondation évalue et comptabilise les contributions volontaires en nature d'après les principes suivants :

- Les mises à disposition gratuite de biens sont évaluées en fonction de leurs coûts de location ;
- Les dons en nature sont inscrits pour le prix de revient du produit donné ;
- Les prestations sont inscrites pour la valeur d'une prestation équivalente.

3.1.3.2 DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

Néant.

3.1.3.3 PRINCIPALES METHODES UTILISEES

A. AGREGATION DES COMPTES ANNUELS

La Fondation gère des établissements dont la gestion est contrôlée et une activité propre dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité autonome. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une agrégation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à la Fondation sont éliminées. Il s'agit essentiellement des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de siège refacturés aux établissements.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat comptable global de la Fondation résulte de la compensation entre les excédents de certains établissements ou services avec les déficits d'autres établissements ou services. Compte tenu des modalités de financement desdits établissements et de leur indépendance budgétaire et administrative, les résultats des établissements ne sont pas économiquement compensables. A cette fin, le tableau du paragraphe 3.2.2.2 présente les composants, établissement par établissement, du résultat global de la Fondation.

B. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucun membre du Conseil d'Administration ne perçoit de rémunération.

C. DEPRECIATION DES POSTES D'ACTIF

Les postes de l'actif sont dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

D. CHANGEMENT DE REGLEMENTATION

Les principaux impacts sont :

- Résultat exceptionnel :
 - o Les cessions/sorties d'immobilisations sont dans le résultat d'exploitation ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières ;
 - o Les quotes-parts de subventions d'investissement sont dans le résultat d'exploitation ;
 - o Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs, les autres événements sont traduits dans le résultat d'exploitation y compris pénalités etc...
- Suppression des transferts de charge
- Changement de présentation :
 - o Présentation du compte de résultat :
 - Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
 - Les transferts de charges N-1 ont été regroupés sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions.
 - o Présentation du bilan :
 - Les frais d'établissements sont présentés dans un total séparé du bilan et non plus dans le total des immobilisations ;
 - Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
 - Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

3.1.4 INFORMATIONS POSTERIEURES A LA CLOTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

3.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.2.1 ACTIF

3.2.1.1 TABLEAUX DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

A. IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais établissement	527 800	171 201		699 001
Frais d'évaluation	25 088			25 088
TOTAL (I)	552 887	171 201	0	724 088
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et de développement	0			0
Donations temporaires d'usufruit				0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 284 290	33 094		1 317 384
Autres immobilisations incorporelles				0
Immobilisations incorporelles en cours				0
Avances et acomptes				0
TOTAL (II)	1 284 290	33 094	0	1 317 384
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	17 940 811	2 596 770		20 537 581
Constructions	57 402 562	15 130 190	1 485 639	71 047 112
Installations techniques matériel et outillage	1 505 614	228 917	163 639	1 570 892
Autres immobilisations corporelles	38 917 675	10 072 447	1 168 894	47 821 228
Immobilisations corporelles en cours		25 112 862	23 566 570	23 530 183
	21 983 891			
Avances et acomptes	6 881		6 881	0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 820 931	2 240 167	1 596 146	4 464 952
TOTAL (III)	141 578 365	55 381 353	27 987 769	168 971 949
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées	0			0
Autres titres immobilisés	3 427 917	102 297		3 530 214
Prêts	0			0
Autres	154 382	96 651	61 986	189 047
TOTAL (IV)	3 582 299	198 948	61 986	3 719 260
TOTAL (I+II+III+IV)	146 997 842	55 784 595	28 049 756	174 732 681

Les actifs immobilisés sont de 174 733 K€ au 31/12/2025 contre 146 998 K€ au 31/12/2024, soit une variation de 27 735 K€. Cette variation s'explique principalement par :

- La poursuite de l'implantation de la Fondation dans les nouveaux départements (15 193 K€) avec :
 - o L'acquisition de deux terrains dans le Jura (708 k€) et d'un terrain en Vendée (554 k€)
 - o La poursuite des travaux de construction des villages d'enfants en Vendée (4 637 k€), dans le Finistère (6 655 k€), en Loire Atlantique (2 143 k€) et le début des travaux dans le Jura (496 k€)
- La poursuite du chantier de réhabilitation du village de Villabé et des maisons accueillant les enfants (4 785 K€).
- La livraison de plusieurs projets de construction et réhabilitation (3 719 K€) dont :
 - o La fin de la construction du bâtiment administratif et du parking (1 418 k€) de l'établissement de la Boissierelle
 - o La fin de la construction du village de Chinon (1 377 k€)
 - o La fin des travaux dans le village de Tigy (617 K€)
 - o La fin des travaux de rénovation énergétique à Amboise (124 k€)
 - o L'acquisition d'un appartement à Melun (183 k€)
- La donation d'un terrain et d'une maison à Pompignac en Gironde (1 100 k€)
- Le renouvellement et l'acquisition de la flotte automobile (+1 120 K€). Cette augmentation est liée au développement de la Fondation.

B. DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS EN COURS

Détail immobilisations en cours	Solde début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Activation	Solde fin d'exercice
Village Chinon	6 453 596	1 545 320	168 006	7 830 910	0
Village La Boissierelle	1 570 453	1 922 236	400 605	2 988 404	103 680
Village Le Phare Ballancourt	1 163 678	94 899	0	1 258 577	0
Villages du Loiret	6 911 568	1 655 282	1 038 426	7 528 424	0
Village Villabé	1 504 716	4 894 138	109 277	0	6 289 577
Villages Loire Atlantique	133 544	2 143 969	0	573 722	1 703 790
Villages Finistère	960 000	6 654 881	0		7 614 881
Villages Vendée	960 238	4 638 661	1 285	0	5 597 615
Villages Jura	624 700	1 204 531	0	708 470	1 120 761
Villages Les Vignes	1 032 022	4 200	1 929	0	1 034 293
Autres	669 377	354 745	84 127	874 409	65 585
TOTAL	21 983 891	25 112 862	1 803 655	21 762 915	23 530 182

C. DÉTAIL AUGMENTATIONS IMMOBILISATIONS

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
FRAIS D'ETABLISSEMENT					
Frais établissement			171 201		
Frais d'évaluation					
TOTAL (I)	0	0	171 201	0	0
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours			33 094		
Avances et acomptes					
TOTAL (II)	0	0	33 094	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	744 795		1 851 975		
Constructions	14 095 321		1 030 960		3 908
Installations techniques matériel et outillage			228 917		
Autres immobilisations corporelles	6 922 799		3 147 033		2 615
Immobilisations corporelles en cours			25 112 862		
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			2 240 167		
TOTAL (III)	21 762 915	0	33 611 914	0	6 523
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés			102 297		
Prêts					
Autres			96 651		
TOTAL (IV)	0	0	198 948	0	0
TOTAL (I+II+III+IV)	21 762 915	0	34 015 157	0	6 523

D. DÉTAIL DIMINUTIONS IMMOBILISATIONS

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
Diminutions de l'exercice	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors-Service
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
FRAIS D'ETABLISSEMENT					
Frais établissement					
Frais d'évaluation					
TOTAL (I)	0	0	0	0	0
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (II)	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions			437 265		1 048 374
Installations techniques matériel et outillage					163 639
Autres immobilisations corporelles			559 278		609 616
Immobilisations corporelles en cours	21 762 915	1 803 655			
Avances et acomptes		6 881			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			1 596 146		
TOTAL (III)	21 762 915	1 810 536	2 592 688	0	1 821 630
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres		61 986			
TOTAL (IV)	0	61 986	0	0	0
TOTAL (I+II+III+IV)	21 762 915	1 872 522	2 592 688	0	1 821 630

E. AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement Indiquer, le cas échéant, la fourchette retenue	Mode d'amortissement	Amortissements début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
FRAIS D'ETABLISSEMENT						
Frais établissement	5 ans	Linéaire	511 551	31 677		543 228
Frais d'évaluation	5 à 7 ans	Linéaire	21 131	3 034		24 165
TOTAL (I)			532 682	34 711	0	567 394
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais de recherche et de développement						0
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 à 5 ans	Linéaire	1 189 755	41 630		1 231 384
Autres immobilisations incorporelles						0
Immobilisations incorporelles en cours						0
Avances et acomptes						0
TOTAL (II)			1 189 755	41 630	0	1 231 384
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	N/A	N/A				0
Constructions	3 à 50 ans	Linéaire	23 561 045	2 047 722	1 453 785	24 154 982
Installations techniques matériel et outillage	2 à 15 ans	Linéaire	1 221 984	146 364	159 481	1 208 868
Autres immobilisations corporelles	2 à 30 ans	Linéaire	21 724 446	2 764 032	1 062 467	23 426 010
Immobilisations corporelles en cours						0
Avances et acomptes						0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						0
TOTAL (III)			46 507 475	4 958 118	2 675 733	48 789 860
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations et créances rattachées						0
Autres titres immobilisés						0
Prêts						0
Autres						0
TOTAL (IV)			0	0	0	0
TOTAL (I+II+III+IV)			48 229 912	5 034 459	2 675 733	50 588 638

Les durées d'amortissement pratiquées sont présentées dans le tableau ci-après :

Nature d'immobilisation	Durée d'amortissement en années
Structures et ouvrages assimilés	20 à 50
Toitures et ouvrages assimilés	20 à 30
Autres extérieurs	7 à 25
Aménagement-agencement-installations	5 à 7
Installations techniques	5 à 7
Autres intérieurs	20 à 30
Petit matériel technique	7 à 15
Matériel hébergement	4
Matériel hébergement de collectivité	5
Literie lingerie	3
Petit matériel hébergement	5
Outillage	5
Matériel de transport	5 à 6
Autres matériel de transport	2
Matériel de bureau	5
Matériel informatique	3
Mobilier de bureau	10
Mobilier hébergement	5

F. DETAIL AUGMENTATIONS AMORTISSEMENTS

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais établissement		31 677		
Frais d'évaluation		3 034		
TOTAL (I)	0	34 711	0	0
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		41 630		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL (II)	0	41 630	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions		2 047 722		
Installations techniques matériel et outillage		146 364		
Autres immobilisations corporelles		2 764 032		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL (III)	0	4 958 118	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (IV)	0	0	0	0
TOTAL (I+II+III+IV)	0	5 034 459	0	0

G. DETAIL DIMINUTIONS AMORTISSEMENTS

Amortissements : diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
FRAIS D'ETABLISSEMENT			
Frais établissement			
Frais d'évaluation			
TOTAL (I)	0	0	0
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais de recherche et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL (II)	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions		406 528	1 047 257
Installations techniques matériel et outillage			159 481
Autres immobilisations corporelles		497 995	564 473
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL (III)	0	904 523	1 771 210
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres			
TOTAL (IV)	0	0	0
TOTAL (I+II+III+IV)	0	904 523	1 771 210

H. DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)		Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice (c)
RUBRIQUES (a)					
	Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
	Immobilisations financières	-	114 939	-	114 939
	Autres titres immobilisés	-	114 939	-	114 939
	Stocks et en-cours	-	-	-	-
	Créances	530 331	-	504 781	25 550
	TOTAL	530 331	114 939	504 781	140 489

La dépréciation de créances comptabilisée sur l'exercice 2024 a été reprise à hauteur de 505 K€ suite au règlement en 2025 des créances anciennes vis-à-vis de deux départements financeurs.

I. COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES IMMOBILISATIONS

Rubriques (a) (b)	Montant incorporé au cours de l'exercice
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Constructions	145 141

3.2.1.2 TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

TITRES	VALEUR D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2025	PLUS VALUE LATENTE	MOINS VALUE LATENTE	PROVISION AU 31/12/2024	DOTATION 2025	REPRISE 2025	PROVISION AU 31/12/2025
I - PLACEMENT HSBC								
Monétaires								-
Obligations								-
Actions								-
Autres								-
HSBC monétaire sécurité								-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées	28 017	28 017						-
TOTAL I	28 017	28 017	-	-	-	-	-	-
II - PLACEMENT BNP PARIBAS								
Actions								-
Obligations	17 431	17 428	-	3	-		-	-
Fonds mixtes	-		-	-	-	-	-	-
Monétaires	16 988	18 271	1 283		-	-	-	-
Produits alternatifs	642	920	279		-	-	-	-
s/total	35 061	36 619	1 562	3	-	-	-	-
Liquidités gérées	1 139	1 139			-			-
TOTAL II	36 200	37 758	1 562	3	-	-	-	-
III - PLACEMENT AG2R LA M								
Placements monétaires								-
Obligations								-
Actions								-
OPCVM divers								-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées								-
TOTAL III	-	-	-	-	-	-	-	-
IV-COMPTES A TERME								
DEXIA EPARGNE-AEP	-	-						
CREDIT MUTUEL ARKEA-VIE+	-	-						
CREDIT MUTUEL	-	-						
HSBC ASSURANCES	3 117 174	3 117 174						
CARDIF ASS.VIE (BNP) 20/10/14	-	-						
CARDIF ASS.VIE (BNP) 18/07/2017	3 694 309	3 694 309						
LCL	-	-						
CAISSE D'EPARGNE	2 000 000	2 000 000						
s/total	8 811 484	8 811 484						
Intérêts courus Nets	-							
TOTAL IV	8 811 484	8 811 484	-	-	-	-	-	-
V - AUTRES								
V.M.P. CCO	2 000 000	2 000 000						
V.M.P. BNP PARIBAS	9 146	9 146						
TOTAL V	2 009 146	2 009 146	-	-	-	-	-	-
TOTAL (I+II+III+IV+V)	10 884 846	10 886 404	1 562	3	-	-	-	-

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

3.2.1.3 ETAT DES CREANCES

Créances (a)	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Créances de l'actif circulant	18 553 525	18 553 525	-
Avances et acomptes sur comm	149 682	149 682	
Prix de journée à recevoir	9 519 657	9 519 657	
Créances reçues par legs ou d	1 898 620	1 898 620	
Autres créances	6 985 567	6 985 567	
Charges constatées d'avance	408 169	408 169	-
Total	18 961 695	18 961 695	-

3.2.2 PASSIF

3.2.2.1 TABLEAU DETAILLE DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
FONDS PROPRES								
Fonds propres/fonds associatifs sans droit de reprise								
Statutaires	5 284 169	0						5 284 169
Complémentaires	20 711 508							20 711 508
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables								
Fonds propres/ fonds associatifs avec droit de reprise								
Statutaires								
Complémentaires								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité	8 869 272	39 372						8 908 644
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>4 616 067</i>	<i>39 372</i>						<i>4 655 438</i>
Autres								
Report à nouveau	38 965 542	231 906	-492 139					39 197 448
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>-4 999 589</i>	<i>1 926 373</i>						<i>-3 073 216</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	271 278	-271 278	492 139	1 526 073	-1 264 806			1 526 073
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>1 924 900</i>	<i>-1 924 900</i>		<i>1 618 001</i>				<i>1 618 001</i>
Autres fonds propres/fonds associatifs								
Avances conditionnées								
Autres : à préciser								
Foonds associatifs avec droit de reprise								
Apports								
Legs et donations								
RAN des activités SMS sous gestion contrôlée								
SITUATION NETTE (I)	74 101 769	0	0	1 526 073	-1 264 806	0	0	75 627 841
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement	4 043 230			132 015		182 462		3 992 784
Provisions réglementées								
TOTAL (II)	4 043 230	0	0	132 015	0	182 462	0	3 992 784
TOTAL (I+II)	78 144 999	0	0	1 658 088	-1 264 806	182 462	0	79 620 625
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation								
- financière								
- exceptionnelle								

3.2.2.2 TABLEAU DE VENTILATION DU RESULTAT 2025

Etablissements	Résultat comptable	Résultat sous Gestion Libre	DONT RESULTATS TIERS FINANCEURS				Reprise de résultat (4)	Résultat Effectif sous Gestion Contrôlée (1) + (4)
			Résultat Comptable Tiers financeurs (1)	Amortissements comptables différés (2)	Non financé (Provision CP) (3)	Financé (1)+ (2) +(3)		
Siège	- 2 379 576	- 2 379 576						
Action sociale	- 1 231 183	- 1 231 183						
Communication	5 770 035	5 770 035						
La Chatellenie	- 107 394	- 107 394						
S/TOTAL	2 051 882	2 051 882	-					
Chinon	387 196	- 70 941	458 137	-	- 35 153	493 290	- 3 220	454 917
Bar Le Duc	135 214	- 46 078	181 293	70 000	- 5 943	117 236	- 3 000	178 293
Finistère	- 55 712	- 7 009	- 48 702		- 65 348	16 646	-	- 48 702
Soissons	- 238 252	- 140 224	- 98 028	-	- 7 231	90 797	-	- 98 028
Bréviandes	421 076	- 35 065	456 140	-	- 28 035	484 175	-	456 140
La Boisserelle	48 046	- 210 484	258 531	26 680	12 973	218 878	-	258 531
Loire Atlantique	7 679	- 9 520	17 199		- 82 465	99 664	-	17 199
Amboise	- 293 179	- 352 502	59 323	-	- 11 537	70 859	- 44 469	14 854
Monts sur Guesnes	- 155 651	- 96 384	- 59 267	-	22 824	82 091	1 617	- 57 650
Cesson	- 25 033	- 154 023	128 991	3 258	- 9 996	135 728	- 90 000	38 991
Clairefontaine	74 788	- 91 923	166 711	- 761	- 74 941	242 413	- 140 000	26 711
Sablons	- 257 703	- 211 056	- 46 647	-	- 20 278	26 369	- 43 197	- 89 844
Le Phare Ballancourt	582 719	- 65 932	648 651	-	- 533	649 184	-	648 651
Amilly	81 651	- 126 961	208 611	-	- 114 737	323 348	32 277	240 888
Pocé	- 94 842	- 148 935	54 093	-	24 740	29 353	- 108 446	- 54 353
Villabé	- 512 152	- 63 967	- 448 185	-	- 26 619	421 567	-	- 448 185
Villabé - Méristème	- 237 849	- 244 116	6 267	-	5 056	1 211	-	6 267
Les Vignes	- 393 806	- 68 691	- 325 115	-	15 148	340 262	-	- 325 115
S/ total Etablissements	- 525 809	- 2 143 811	1 618 001	99 177	- 402 074	1 920 899	- 398 439	1 219 563
TOTAL	1 526 073	- 91 928,86	1 618 001	99 177	- 402 074	1 920 899	- 398 439	1 219 563

3.2.2.3 ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES PROVISIONS

Rubriques (a)	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques	1 192 465	451 600	27 110	360 325	1 256 630
Provisions pour charges	2 299 788	0	58 494	38 436	2 202 858
Total	3 492 253	451 600	85 604	398 761	3 459 488

Provisions pour risques

Les provisions pour risques comprennent :

- une provision établie en fonction des actions prud'homales en cours à la clôture de l'exercice
- une provision dotée sur l'exercice 2025 suite à l'ouverture de la garantie dommages ouvrages sur les livraisons des villages de La Boissierelle et de Tigy

Provisions pour charges

Les provisions pour risques comprennent :

- la provision pour indemnités de départ à la retraite

La provision est en reprise de 38K€, l'impact lié à la hausse du taux d'actualisation (+0,58% ; reprise de 162 K€) est en partie compensé par la hausse des effectifs en lien avec l'ouverture des nouveaux établissements.

La provision pour départ à la retraite s'élève à 2 202 K€ au 31 décembre 2025.

- A noter la reprise de provision constituée suite à un risque de reprise d'une assurance vie (58K€)

3.2.2.5 TABLEAU DES FONDS REPORTES

FONDS REPORTES	Solde début exercice	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Virement compte à compte	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs Fonds reportés liés aux donations	5 306 864	12 563 713	12 073 595		5 796 982
TOTAL	5 306 864	12 563 713	12 073 595	-	5 796 982

3.2.2.6 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS							
Financement des investissements	433 645	0	16 190		0	417 455	
Subventions d'exploitation							
Projet 1 / Stage	10 000					10 000	10 000
Projet 2 / Soutien scolaire							
Ressources liées à la générosité du public							
Dons manuels	1 058 068	801 676	157 295		0	1 702 450	5 800
Total	1 501 713	801 676	173 485	0	0	2 129 905	15 800

3.2.2.7 ETAT DES DETTES

NATURE	TOTAL	- de 1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts bancaires	49 804 521	2 002 524	13 174 255	34 627 742
Autres dettes financières	19 875		19 875	
Fournisseurs et charges à payer	1 837 946	1 837 946		
Dettes des legs ou donations	566 591	566 591		
Organismes sociaux et fiscaux	11 156 538	11 156 538		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	978 421	978 421		
Dettes diverses	723 060	723 060		
Produits constatés d'avance	4 904	4 904		
Total	65 091 856	17 269 985	13 194 130	34 627 742

Détail des emprunts bancaires

La hausse des emprunts bancaires en 2025 (+ 11 907 K€ par rapport à 2024) est principalement liée à la mise en place d'un emprunt pour la réhabilitation du village d'enfants et d'adolescents de Villabé dans l'Essonne, ainsi qu'à la mise en place d'un emprunt relais dans l'attente de la vente de l'ancien siège social.

NATURE	TOTAL N	- de 1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL N-1
1645000 SABLONS	4 744 186	279 648	1 136 372	3 328 166	5 022 078
1645100 EMPRUNT CCO SIEGE	11 153 272	447 005	1 959 656	8 746 611	11 584 327
1645200 LOIRET (TIGY)	5 061 957	116 592	526 958	4 418 408	5 173 054
1645300 EMPRUNT CCO VILLABE	6 763 011	137 149	799 022	5 826 840	-
1646100 CHINON	6 896 593	246 571	1 021 478	5 628 544	7 139 742
1646200 BOISSERELLE	8 207 032	297 091	1 230 769	6 679 172	8 500 000
1649100 EMPRUNT RELAIS SIEGE BP RP	6 500 000		6 500 000	-	-
5125000 CREDIT COOPERATIF compte créditeur au 31/12/25	362 615	362 615	-	-	359 818
1688400 INT COURUS S/EMPRUNT AUPRES ETS CDT	115 854	115 854	-	-	83 626
Total	49 804 521	2 002 524	13 174 255	34 627 742	37 862 644

3.2.2.8 ETAT DES LEGS

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 435 155
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	3 933 613
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 680 277
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	2 757 153
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 596 146
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	3 247 271
SOLDE DE LA RUBRIQUE	5 962 781

3.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.3.1 ETAT DES EFFECTIFS

Effectif moyen en Equivalent Temps Plein	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Cadres	139	127	12
Non Cadres	972	916	56
Total	1111	1043	68

3.3.2 AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS RECUS

Le montant des legs dévolus à la Fondation au 31.12.2025 et non encore acceptés s'élève à 939 K€.

La Banque des Territoires/Caisse des Dépôts et Consignations a octroyé deux prêts pour la construction des villages d'enfants et d'adolescents du Finistère à Pleyben et Treffiagat, pour un montant total de 12 265 K€ sur une durée de 25 ans et 12 mois de période de préfinancement. Les deux contrats ont été signés le 19 décembre 2025 et les prêts seront décaissés sur l'année 2026.

Dans ce cadre, le département du Finistère a apporté sa garantie à hauteur de 100% du montant total des prêts sur toute la durée contractuelle.

ENGAGEMENTS DONNES

Conditions			Montant Garantie	Durée Garantie	Date Début	Date Fin	Capital Restant Dû Emprunt
Hypothèque							
Conventionnelle 1er rang	Emprunt Chinon	110 % du montant de l'emprunt	7 920 000	28 ans	20/09/2022	20/09/2050	7 139 742
Conventionnelle 1er rang	Emprunt Boissettes	110 % du montant de l'emprunt	9 350 000	28 ans	16/12/2022	16/12/2050	8 500 000
Conventionnelle 1er rang	Emprunt Siège	plafonné à 50 % de l'emprunt	6 000 000	21 ans	01/12/2023	10/12/2044	11 584 327
Nantissement							
Contrat Capitalisation HSBC	Emprunt Sablons		1 740 000	21 ans	05/08/2021	10/02/2042	5 022 078
Parts Sociales CCO	Emprunt Siège	0,50 % du crédit consenti	60 009	20 ans	01/12/2023	10/12/2043	11 584 327
Parts Sociales CCO	Emprunt Tigy		52 003	25 ans	08/07/2024	10/07/2049	5 173 054
Parts Sociales CCO	Emprunt Villabé		74 008	26 ans	02/07/2025	02/07/2051	6 763 011
Caution							
CEGC	Emprunt Tigy	50% du montant de l'emprunt	2 600 000	25 ans	08/07/2024	10/07/2049	5 173 054
CEGC	Emprunt Villabé	50% du montant de l'emprunt	3 700 000	26 ans	02/07/2025	02/07/2051	6 763 011

SWAP DE TAUX D'INTERET LIE A UN EMPRUNT BANCAIRE

Dans le cadre du financement de la construction du village d'enfants et d'adolescents de Tigy dans le Loiret, la Fondation Action Enfance a contracté un emprunt bancaire à taux variable d'un montant de 5 200 000 euros, indexé sur l'Euribor 3 mois, auprès du Crédit Coopératif.

Afin de se prémunir contre le risque de hausse des taux d'intérêt, un contrat de swap de taux d'intérêt a été conclu avec le Crédit Coopératif, en date du 10 décembre 2024, pour une durée de 25 ans. Ce swap permet de transformer le taux variable de l'emprunt en un taux fixe de 3,53%, sur le même montant notionnel que l'emprunt. Ce contrat constitue un instrument de couverture de flux de trésorerie, destiné à garantir la stabilité des charges financières futures liées à cet emprunt.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

- Prestations en nature : 3 K€
En 2025, la Fondation a bénéficié :
 - D'une prestation, à titre gracieux, concernant la soirée d'Action enfance fait son cinéma d'une valeur de 2 K€
 - D'une prestation de service, à titre gracieux d'une valeur de 1 K€
- Dons en nature : 448 K€
En 2025, la Fondation a bénéficié :
 - De la mise à disposition gratuite de matériels de tournage audiovisuel, valorisée à 316 K€
 - Du don de séjours de vacances par une entreprise, valorisé à 66 K€
 - De la mise à disposition de véhicules AEFSC, valorisée à 17 k€
 - De divers dons en nature d'une valeur de 15 K€ pour la tombola de la soirée caritative
 - Du don de photos pour les villages d'enfants à 7 k€
 - Du don de chocolat pour les villages d'enfants à 7 k€
 - Du don de sortie culturelle à 6 k€
 - Du don d'ordinateurs à 4 k€
 - Du don de livres, valorisé à 3 k€
 - De divers dons en nature d'une valeur de 7 k€

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Jegard Creatis
Honoraires afférents à la certification des comptes	56 952
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-
Total	56 952

REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES

Le montant global cumulé des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles est égal à zéro.

CREDIT BAIL

Contrats de crédit-bail (a)	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
Crédit bail mobilier		
Véhicules	75 652	65 280
Crédit bail immobilier	-	-

	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotations aux		Valeur nette
			De l'exercice	Cumulées	
Crédit bail mobilier véhicule	159 123	146 346	26 303	26 303	120 043
Crédit bail immobilier	0	0	0	0	0
Total	159 123	146 346	26 303	26 303	120 043

	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	
Crédit bail mobilier véhicule	18 191	18 191	32 809	42 843	0	65 280
Crédit bail immobilier	0	0	0	0	0	0
Total	18 191	18 191	32 809	42 843	0	65 280

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

Autorités administratives			Union Européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Financements								
	Concours publics				76 074 902			76 074 902
	Subventions d'exploitation			10 000			7 486	17 486
	Subventions d'investissements				182 462			182 462
	TOTAL		0	10 000	76 257 364	0	7 486	76 274 851

4. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 080 824	12 080 824	10 900 152	10 900 152
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	5 196 436	5 196 436	4 689 801	4 689 801
- Legs, donations et assurances vie	5 962 781	5 962 781	5 138 574	5 138 574
- Mécénat	507 145	507 145	347 790	347 790
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	414 462	414 462	723 987	723 987
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	971 008		2 451 971	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	295 101		454 453	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	675 908		1 997 518	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	76 274 851		70 447 847	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	989 145	-	380 802	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	99 782	83 592	61 519	61 519
TOTAL	90 415 610	12 164 415	84 242 291	10 961 671
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	80 629 462	5 620 747	75 850 956	5 730 170
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	80 238 136	5 229 421	75 441 777	5 320 991
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	136 084	136 084	150 240	150 240
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	255 243	255 243	258 939	258 939
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 229 621	4 229 621	3 645 637	3 645 637
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 229 621	4 229 621	3 645 637	3 645 637
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 850 880	2 850 880	2 503 790	1 785 327
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	451 600	-	1 244 309	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	727 973	727 973	726 321	292 676
TOTAL	88 889 537	13 429 222	83 971 013	11 453 811
EXCEDENT OU DEFICIT	1 526 073	-1 264 806	271 278	-492 139

5. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	5 620 747	5 730 170	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 080 824	10 900 152
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	5 229 421	5 320 991	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	5 196 436	4 689 801
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	5 962 781	5 138 574
- Actions réalisées par l'organisme	136 084	150 240	- Mécénats	507 145	347 790
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	255 243	258 939	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	414 462	723 987
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 229 621	3 645 637			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 229 621	3 645 637			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 850 880	1 785 327			
TOTAL DES EMPLOIS	12 701 249	11 161 135	TOTAL DES RESSOURCES	12 080 824	10 900 152
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	727 973	292 676	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	83 592	61 519
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 264 806	492 139
TOTAL	13 429 222	11 453 811	TOTAL	13 429 222	11 453 811

	EXERCICE N	EXERCICE N-1 PROFORMA	EXERCICE N-1
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	19 586 875	2 130 245	2 130 245
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 1 264 806	- 492 139	- 492 139
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 14 683 925	- 6 124 244	- 6 124 244
(+) Retraitement Stock de ressources liées à la générosité du public 2009		13 699 016	
(+) Retraitement Investissements nets financés par la générosité du public 2023-2024		4 612 925	
(+) Retraitement excédent ou insuffisance de la générosité du public 2021-2024		2 401 035	
(+) Retraitement des dotations aux amortissements financés par la générosité du public 2009-2024		17 387 959	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	3 638 144	19 586 875	-

* voir note 6.5.2

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	361 371	235 850	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	451 714	294 812
Réalisées en France	361 371	235 850	Bénévolat	-	-
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	3 350	7 620
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	90 343	58 962	Dons en nature	448 364	287 192
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL	451 714	294 812	TOTAL	451 714	294 812

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 047 160	816 004
(-) Utilisation	83 592	61 519
(+) Report	727 973	292 676
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 691 542	1 047 160

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES ET DU CROD

6.1 METHODE DE CONSTRUCTION DU CER ET DU CROD

Les rubriques du CER et le CROD sont établis à partir d'un retraitement par destination des charges et par origine (Générosités du public/non-issu de la Générosité du public) et des produits issus du compte de résultat.

Le CER 2025 utilise une répartition des coûts indirects entre les différentes rubriques d'emplois (missions sociales/frais de recherche de fonds/frais de fonctionnement) financées par les ressources issues de la générosité du public. Ces différentes clés de répartition utilisées pour répartir les coûts indirects ont été validées par le Conseil d'administration du 27 avril 2021 en conformité fait avec l'engagement pris lors du contrôle de la Cour des Comptes.

Les charges auxquelles s'appliquent ces clés de répartition sont les suivantes (uniques charges faisant l'objet d'une répartition indirecte dans les rubriques d'emplois du CER et du CROD (colonne « dont générosité du public »)) :

- La communication institutionnelle dont l'objectif principal vise à faire la promotion de la mission de la Fondation et plus largement de la protection de l'enfance ;
- Les campagnes de communication qui ont pour objectif d'être centrées sur le projet éducatif ;
- Le magazine « Grandir ensemble » qui rend compte de manière régulière des missions de la Fondation et de l'actualité des Villages d'Enfants et d'Adolescents. Il permet de mettre en valeur le travail de réflexion et d'innovation des équipes ainsi que la participation de la Fondation à la promotion de la Protection de l'Enfance en France ;
- Le site internet de la Fondation qui lui assure une certaine visibilité en donnant à connaître ses missions, son organisation et ses activités, suivre son actualité et ses besoins. Il sert également de ressource d'informations sur le secteur de la protection de l'enfance, permettant aux internautes de se documenter sur le sujet ou rechercher une information.

6.2 ANALYSE DES RESSOURCES TOTALES ISSUES DU CROD

A fin 2025, les ressources de la Fondation ont représenté 90 416 K€, elles ont été affectées aux missions sociales de la Fondation pour 80 629 K€, soit à hauteur de 89 %.

Ces ressources ont principalement été constituées de :

- Ressources collectées auprès du public pour 12 080 K€ (soit 13%)
- De la contribution des Conseils départementaux au financement des différents établissements de la Fondation sous forme de prix de journées pour 76 275 K€ (soit 84%)
- D'autres produits pour 1 071 K€ (soit 1%)
- Des reprises sur provisions et dépréciations pour 989 K€

6.3 ANALYSE DES EMPLOIS TOTAUX ISSUS DU CROD

6.3.1 MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE

FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

Au 31/12/2025, la Fondation gère dix-neuf villages d'enfants et d'adolescents intégrant pour certains des services de semi-autonomie et d'autonomie, de services de placement à domicile, de services d'accompagnement renforcé ainsi que deux dispositifs d'accueil parents-enfants.

La gestion de ces structures constitue le cœur de ses missions sociales. Les emplois de ces structures ont représenté un total de 78 230 K€ en 2025.

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES MAJEURS (ACTION +)

La Fondation a la volonté, au-delà des actions déjà menées au sein de certains de ses établissements, de soutenir les jeunes majeurs, notamment ceux ayant été accompagnés par l'aide sociale à l'enfance. Le personnel recruté dans ce service a pour missions d'aider les jeunes dans les différentes démarches administratives, dans la recherche d'emploi ou de formation, de logement. Le service soutient également financièrement les jeunes en cas de nécessité. Les dépenses réalisées au soutien et accompagnement de jeunes majeurs représentent 620 K€.

PROMOTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Au travers d'une partie de sa revue Grandir, d'internet et d'une communication institutionnelle, la Fondation a engagé en 2025 des dépenses au service de la promotion de la protection de l'enfance à hauteur de 745 K€.

AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

Les autres actions les plus significatives du point de vue de leur montant auront été en 2025 :

- Le dispositif Agile qui propose des séjours d'apaisement, de ressourcement pour les enfants de la Fondation afin d'éviter les ruptures de parcours. (375 K€)
- Un soutien aux anciennes mères éducatrices afin de leur permettre de conserver un lien avec les enfants dont elles ont assuré l'éducation (105 K€) ;
- L'organisation du Prix Littéraire concernant la littérature pour enfants et les dépenses effectuées par les établissements pour ce prix sont sur fonds propres (102 K€) ;
- La formation à destination des Educateurs Familiaux non diplômés (61 K€).

6.3.2 MISSIONS SOCIALES REALISEES A L'ETRANGER

La Fondation développe depuis des années un programme de soutien et d'accompagnement scolaire à destination d'enfants et de jeunes orphelins de père au Sénégal (136 K€).

La Fondation soutient au Liban des familles victimes de violence conjugales (255 K€) au travers d'une association locale, le Service de l'Enfant au Foyer qui a créé un centre d'accueil dans ce but.

6.3.3 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds se sont élevés à 4 230 K€ en 2025 se répartissent de la manière suivante :

	En K€
Frais d'appel des dons et legs	3 555
Frais de traitement des dons et legs	675
TOTAL	4 230

6.3.4 FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ETABLISSEMENTS)

Les frais de fonctionnement d'un montant de 2 851 K€ en 2025 se répartissent de la manière suivante :

	En K€
Part des frais de siège non refacturables aux établissements	1 686
Autres frais de communication	163
Charges Financières	1 002
TOTAL	2 851

6.4.1 MISSIONS SOCIALES

Les missions sociales financées par les ressources issues de la générosité du public (5 621 K€) concernent principalement :

- La partie des dépenses de missions sociales réalisées par les établissements et services sociaux et médico-sociaux non-couvertes par des recettes publiques issues de la tarification (prix de journée et dotation globale) ou par des subventions publiques (3 221 K€) ;
- La partie des actions de promotion de la protection de l'enfance, de soutien et d'accompagnement de jeunes majeurs, et autres actions en faveur des enfants et adolescents qui ne sont pas financés par ailleurs par des recettes publiques ou d'autres recettes privées qui n'entrent pas dans les recettes issues de la générosité du public (2 008 K€) ;
- Le programme de soutien scolaire réalisé au Sénégal ainsi que le soutien au Liban des familles de victimes de violence conjugales (391 K€).

6.4.2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds financés par les ressources issues de la générosité du public concernent principalement les frais d'appel à dons et aux legs, ainsi que les frais de traitement des dons et legs.

Ils se sont élevés à 4 230 K€ en 2025 et se répartissent de la manière suivante :

	En K€
Frais d'appel des dons et legs	3 555
Frais de traitement des dons et legs	675
TOTAL	4 230

6.4.3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ETABLISSEMENTS)

Les frais de fonctionnement financés par les ressources issues de la générosité du public comprennent principalement les dépenses du siège (coût des fonctions support : RH, comptabilité, finance, informatique, direction générale) non intégralement prises en charges par les recettes publiques issues de la tarification.

Ils se sont élevés à 2 851 K€ en 2025 et se répartissent de la manière suivante :

	En K€
Part des frais de siège non refacturables aux établissements	1 686
Autres frais de communication	163
Charges Financières	1 002
TOTAL	2 851

6.5.1 AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEE AUPRES DU PUBLIC DU CER

La générosité de nos donateurs nous permet de :

- Apporter un renfort éducatif lorsque c'est nécessaire et garantir un mode d'accueil à taille humaine (5 ou 6 enfants par maison). C'est par le partage de la vie quotidienne, de ses joies, de ses peines, de ses activités, que nous construisons la stabilité dont ont tant besoin les enfants et jeunes qui nous sont confiés ;
- Mettre en œuvre des projets éducatifs qui permettent aux enfants d'élargir leur horizon, de leur faire découvrir qu'ils sont capables d'avancer et qu'ils valent quelque chose. Nous sommes convaincus que, tout particulièrement pour ces enfants et pour ces jeunes, réussir dans une activité, quelle qu'elle soit, est une des conditions de leur reconstruction ;
- Acquérir les terrains, avancer la trésorerie nécessaire à la construction et la rénovation des Villages et financer les investissements non pris en charge par les Conseils Départementaux : nous avons la conviction que le cadre et les conditions de vie des enfants et des jeunes que nous accueillons sont essentiels pour les aider à se reconstruire.

Ainsi, en 2025, les ressources collectées auprès du public employées aux missions sociales se composent de charges inscrites au compte de résultat (+ 5 621 K€) et des investissements nets concourant directement à la réalisation des missions de la Fondation (+ 19 491 K€), soit un total de 25 112 K€.

6.5.2 RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC NON UTILISEES ET HORS FONDS DEDIES

Afin de tenir compte des évolutions réglementaires récentes issues du règlement ANC 2018-06 qui mentionne que le montant des ressources reportées liées à la générosité du public (hors fonds dédiés) est égal au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public (sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs), le montant des ressources reportées liées à la générosité du public a fait l'objet d'un nouveau calcul au 01.01.2025.

Ce calcul a corrigé les éléments suivants :

- Le montant des fonds propres disponibles issus de la générosité du public à fin 2008 incluant notamment les réserves issues des excédents antérieurs de la générosité du public qui avaient été intégrées dans la dotation initiale de la Fondation en 2006
- La prise en compte des investissements réalisés avec les ressources issues de la générosité du public depuis 2008 (investissements non-déjà financés par des financements publics type subvention d'investissements ou emprunts)
- La réintégration des dotations aux amortissements correspondant aux investissements financés par la générosité du public depuis 2008
- Les résultats issus de la générosité du public sur la période 2021-2024

Ce nouveau calcul aboutit à un montant de ressources reportées liées à la générosité du public au 01.01.2025 de 19.587 K€.

Le pied du CER présente dans une colonne proforma l'impact des changements apportés sur le solde des ressources reportées liées à la générosité du public au 01/01/2025.

6.6 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'emploi des contributions volontaires en nature collectées en 2025 est détaillé dans l'annexe en page 19.